

Compte rendu du CSE Réseau des 17 et 18 avril 2024



Toutes les images de ce compte rendu ont été générées par IA.

Un CSE qui s'est inscrit dans l'accélération du processus de fusion ([lire notre liminaire ici](#)).

On apprenait en effet en début de semaine que les députés seraient amenés dès la fin mai à voter le projet de loi unique pour l'audiovisuel public.

Dans le réseau, les salariés sont suspendus aux conséquences de cette course en avant avec la fusion des antennes de France 3 et celles de France Bleu.

Mais encore une fois, on n'en saura pas plus à l'issue de cette réunion.

“On est totalement transparents et on vous dit : on ne sait pas !”, nous répète la directrice du réseau. Quant aux économies à faire, annoncées dans une grande partie des antennes, là encore la réponse est partielle.



AU SOMMAIRE

- [Dans le rouge](#)
- [J'cours tout seul](#)
- [Un budget en trompe-l'œil](#)
- [Mission de la direction de la prévention des risques](#)
- [Comme peau de chagrin](#)
- [Mende à l'eau](#)
- [Déménagement contrarié à Bordeaux](#)
- [Nouveau mode d'emploi des ASC](#)

Dans le rouge

Fin mars, certaines régions étaient déjà en dépassement budgétaire. Du jamais vu dans le réseau après seulement 3 mois d'exercice. Les raisons selon la direction : les formations Open Média et, de façon plus structurelle, "un niveau de planification un peu fort". Bref, un recours trop important aux CDD. En aucune façon, selon elle, il ne s'agit d'une conséquence des éditions ICI et de la surcharge de travail. Bienvenue dans le monde de la langue de bois de la direction !

Pour rééquilibrer ce "débord", la solution est toute trouvée. Des journaux communs seront mis en place. C'est une fois de plus la cohérence éditoriale et la perte de proximité qui serviront de variable d'ajustement.

Lorsque vos élus ont tenté d'en savoir plus, nous nous sommes confrontés à un mur.

Quelles sont précisément les antennes touchées ? Quelle est l'ampleur du débord ? Quelles sont les mesures de ce plan de retour à l'équilibre budgétaire ?

Nous n'en saurons rien cette fois-ci. Un vague chiffre évoqué : une dizaine d'ETP de débord.



La direction préfère botter en touche et laisser les directions régionales concernées "rentrer dans les clous". Du côté des régions, on nous renvoie comme d'habitude à la direction du réseau. Le jeu de la patate chaude habituel.

Devant une telle opacité, nous avons exigé une réunion extraordinaire de la commission économique pour traiter ce point et avoir les informations qui reviennent de droit aux élus et aux salariés.



J'cours tout seul

J'cours tout seul... sur la fusion des antennes de France 3 avec les Bleu(es), on pensait en apprendre plus auprès du tout nouveau directeur d'ici !

Las, naïfs que nous sommes ! Sur les questions de vos élu.es sur la future structure juridique, sur une éventuelle réorganisation du réseau, sur la stratégie éditoriale, sur le futur proche de nos rédactions ou celui de nos sites internet, pas de réponses.

“Aujourd’hui, je suis tout seul et je suis en train de prendre mes marques”, nous assène benoitement Xavier Riboulet. Nous n’en saurons donc pas plus sur la structure juridique de ce rapprochement, sur une éventuelle réorganisation du réseau, sur la stratégie éditoriale, sur le futur des rédactions, sur l’avenir de nos sites internet... “J’ai autant de questions que vous”, répète le directeur d’ici.



Tout juste vos élus apprendront-ils que la tranche du matin jusqu’à midi ne serait pas confiée aux Bleu(es), pour l’instant. “Xavier Riboulet a été nommé à ce poste pour faire des préconisations”, vole à son secours Isabelle Staes. Tiens donc, depuis le temps qu’on nous parle de rapprochements, il n’y aurait pas de projet dans les cartons ? Soit on est dans l’improvisation la plus totale, soit la consigne est “motus et bouche cousue” avant les JO.

Un budget en trompe-l'œil

Le budget 2023 est quasiment à l'équilibre malgré les 60 ETP supplémentaires de Tempo non budgétisés. Un équilibre dû aux grèves du début d'année contre la réforme des retraites.

Pour 2024, le budget de 457,9 M euros est en hausse de 5,7% par rapport à l'année précédente. Mais le projet de fusion de l'audiovisuel public et le rapprochement France Bleu / France 3 ne sont pas pris en compte.

Avec 2 952 ETP, le réseau gagne 58 ETP (les 60 de Tempo ainsi que les 5 transferts du siège vers les antennes).

Mauvaise nouvelle du côté des recettes publicitaires et du parrainage. Le résultat est encore plus médiocre que prévu, avec une baisse de plus d'un million d'euros. La faute à l'arrêt de la série *Plus belle la vie* et de la suppression d'un écran pub avec la mise en place des éditions ICI. La publicité rapportait plus de 13 M euros en 2019. Les rentrées de 2024 sont estimées à 3,7 M euros. Une dégringolade inquiétante...



Mission de la direction de la prévention des risques

Ce n'est pas le document produit pour ce CSE qui nous a permis d'y voir plus clair sur les missions dévolues à cette nouvelle direction définie comme "opérationnelle" par la directrice du réseau sans en avoir réellement les moyens.

Un exemple : le terme "santé des salariés" n'est pas mentionné une seule fois dans la présentation du nouveau poste alors que c'est un principe légal et obligatoire pour l'employeur.

Raphaël Bourgier, nommé à ce poste, veut tendre vers une prévention primaire sur les problèmes de santé tandis que jusqu'alors la direction du réseau et les services RH avaient souvent un temps de retard. La réponse étant souvent tertiaire et se bornait à des sanctions allant de la simple admonestation au licenciement.

Le nouveau directeur prône plutôt l'échange et la formation aux bonnes pratiques avec les directions locales.



Nous pourrions assez vite vérifier cette marge de progression souhaitée au vu des innombrables alertes et expertises sur la santé qui existent encore dans le réseau.

Comme peau de chagrin

Déjà durement éprouvés par une réorganisation, appelée très “élégamment” “*recartographie*” par les dirigeants de la Fabrique, nos collègues des équipes légères présentes sur plusieurs sites de la production en région vont devoir subir une nouvelle refonte de ce service. Création d’un “pool” rattaché à la Bretagne (et qui ferait désormais partie du réseau France 3).

Le cabinet d’experts a relevé que les informations sont incomplètes ou sous-estimées, et surtout, que les effectifs projetés ne seront pas suffisants pour réaliser les 750 jours d’activité à l’année. Dans certains sites, comme à Marseille ou à Lyon, des postes d’éclairagistes et d’OPS sont vacants (pour certains depuis longtemps).

La direction de la Fabrique veut tester pendant un an la nouvelle organisation avant de les pourvoir en CDI. Autrement dit, la direction voudrait supprimer les équipes légères qu’elle ne s’y prendrait pas autrement !



Le CSE a voté une résolution exigeant le maintien de ce service au sein de la Fabrique et la mise en consultation immédiate des postes vacants à Lyon et Marseille.

Mende à l'eau

La galère ! C'est le mot qui revient le plus souvent depuis 10 ans pour qualifier le travail dans le BIP de Mende, en Lozère. Les équipes s'y succèdent, les demande de mutation et de rapatriement à Montpellier ou Toulouse aussi. Le problème, ce n'est pas le loup qui rôde dans les parages, mais l'actualité au quotidien qui est une denrée rare.

Ce constat, partagé par l'encadrement et les RP (représentants du personnel) amène la direction à demander la fermeture de ce BIP.

Pour Claire Combe, la directrice régionale d'Occitanie, c'est certes un échec, mais ce n'est pas un abandon du territoire.

Deux équipes vont régulièrement se succéder sur plusieurs jours pour traiter de manière "plus magazine" la vie locale. Une information-consultation du CSE sera prochainement effectuée sur cette fermeture.



Déménagement contrarié à Bordeaux

Le Conseil d'Administration de France Télévisions a eu beau valider le projet de déménagement de la station bordelaise, cela n'a pas empêché un sérieux "bug" dû à l'absence de retours du vendeur dans le cadre de l'appel d'offres.

À ce stade, c'est un silence qui peut s'avérer inquiétant, car le calendrier devra être modifié en conséquence. En l'absence de plan B, pour beaucoup d'élus, la meilleure alternative consisterait à rester dans le bâtiment existant plutôt que de payer le prix fort pour se relocaliser dans l'hypercentre-ville bordelais.



Nouveau mode d'emploi des ASC

À la suite d'une décision récente de la Cour de cassation, la jurisprudence oblige les CSE à élargir le champ des bénéficiaires des activités sociales et culturelles.

[Lire ici la résolution explicative des élus du CSE réseau.](#)

Prochain CSE :
les 15 et 16 mai

Prochaine CSSCT :
le 23 mai

Vos élus et représentant SNJ:
Myriam Figureau, Vincent Habran, Jean-Manuel Bertrand et Hervé Colosio